

MOBILISATION

Edito

Faisons vivre la FSU

Après cinq ans de maltraitance et de mépris, les personnels de l'Education nationale sont particulièrement soulagés du départ du ministre Blanquer. Cependant, par ses annonces à Marseille qui prévoient une généralisation dès l'automne prochain de « l'école du futur, le Président Macron remet en cause gravement les principes égalitaires qui fondent l'école républicaine. Alors que l'Éducation Nationale est au plus mal avec des inégalités scolaires renforcées, une crise d'attractivité qui perdure, s'accentue et oblige la plus grosse académie à recourir au job dating, des conditions de travail et d'enseignement dégradées... la première mesure annoncée après les élections présidentielles est de conforter un projet néolibéral qui va à l'encontre des besoins de l'école et des personnels. Et pendant ce temps le nouveau ministre Pap Ndiaye reste muet...

La FSU, elle, ne se taira pas.

Elle sera présente à chaque rendez-vous pour la défense des services publics.

Présente au quotidien sur le terrain pour la défense des agent.e.s.

Présente à chaque combat pour la revalorisation des actifs et des pensions des retraité.e.s.

Présente dans toutes les actions citoyennes de lutte contre les violences sexistes et sexuelles, de lutte pour le respect des droits humains, de protection de notre environnement et de sauvegarde du climat.

C'est ainsi que nous faisons vivre la FSU et les combats qui nous animent. En décembre prochain auront lieu les élections professionnelles. C'est un rendez-vous important pour donner une place prépondérante à notre fédération. Pour cela, nous aurons besoin de l'ensemble des adhérent.e.s pour voter et faire voter vos collègues, copains de promo, ...

Afin de lancer cette campagne et de se retrouver pour défendre collectivement nos valeurs, nous vous proposons un rendez-vous important : le jeudi 10 novembre 2022.

Tous et toutes mobilisé.e.s pour porter haut et fort les valeurs de la FSU.

SOMMAIRE :

Page 2 : Une nouvelle DASEN dans l'Eure : bilan après 7 mois

Page 3 : voie pro et UPE2A

Page 4 : Retraité.e.s mais actif.s ! /Gymnaside/Stages de la FSU 27

Cécile Chandavoine et Mathilde Marnière

Co-secrétaires départementales de la FSU 27

SNASUB - SNE - SNEP - SNEPAP -SNES - SNETAP - SNICS - SNPES/PJJ - SNUAS/FP - SNUEP - SNUipp - SNUITAM - SNUPDEN -SNU/TEFI -SNUTER

UNE NOUVELLE DASEN DANS L'EURE : Bilan 7 mois après !

Extrait de la lettre envoyée par le SNUipp-FSU à Mme Moncada, DASEN de l'Eure depuis octobre :

« Depuis votre prise de fonction en octobre 2021, nous ne pouvons que constater et déplorer la dégradation de l'accueil des élèves ainsi que le traitement catastrophique des agent.e.s en ce qui concerne les ressources humaines. Nous souhaitons en établir ici une liste non-exhaustive.

Concernant l'accueil des élèves : de nombreuses classes pâtissent du non-remplacement de collègues absents et parfois sur de longues périodes.

Concernant les conditions de travail des enseignant.e.s et des AESH :

- Les détachements des collègues enseignants sont tous refusés, après des avis défavorables adressés à ces collègues.

- Les collègues qui candidatent sur des postes d'ULIS second degré ont tous reçu un avis défavorable.

- Les situations de violence envers les personnels se multiplient et ne trouvent peu ou pas de solutions pérennes autres que celles reposant sur la seule équipe enseignante (déstabilisant parfois toute l'école).

- Les PIAL sont bouleversés sans aucune concertation en amont.

- Les AESH se voient attribuer le suivi de plus en plus d'élèves au détriment de la qualité de l'accompagnement et d'un travail d'équipe cohérent.

- Des décisions de fusion d'écoles et/ou de direction sont prises contre et sans l'avis des personnels, des parents et parfois des mairies.

Concernant les relations avec les organisations syndicales :

Le dialogue concernant les mesures de carte scolaire s'est dégradé : vous avez refusé de communiquer votre projet de carte scolaire en amont du groupe de travail sans avertir sur les modifications de méthode.

Concernant le traitement du handicap dans notre département :

- Vous faites pression sur la MDPH pour qu'elle notifie moins et que sur certains types de handicap.

- Vous ne respectez pas les notifications de la MDPH. En effet, de nombreux élèves ne bénéficient pas d'un accompagnement d'un.e AESH ou sont accompagnés sur une quotité insuffisante.

- Vous avez décidé d'augmenter le nombre d'élèves accueillis dans les dispositifs ULIS, pour passer de 12 à 13 élèves.

Mais surtout, ce que nous dénonçons ici fortement, est le fait que **les agent.e.s sont mis sous pression quant à leurs**

droits. Nous avons été témoins de bon nombre de situations qui, depuis plusieurs semaines, montrent une forme de maltraitance de nos collègues (qui, pour certains, n'ont jamais formulé de demandes à l'administration jusqu'à dernièrement).

On **refuse à des collègues, à la limite de craquer, des journées enfant malade**, sous prétexte d'assurer la continuité du service. On demande à des collègues de s'organiser dans leur vie familiale et personnelle pour faire garder l'enfant malade autrement. Or, chacun.e fait comme il peut dans ces situations. Et si le/la collègue demande des jours enfants malade, c'est qu'il.elle n'a pas d'autres alternatives !

De plus, en cette période de mouvement intra-départemental, nous avons organisé de nombreux stages pour aider les collègues et les accompagner au mieux. Or, bon nombre d'entre eux se sont vu **refuser leur demande d'autorisation d'absence**, toujours sous ce prétexte de « pouvoir assurer la continuité du service » ! Pourtant, nos collègues ne sont pas responsables de la pénurie de remplaçant.e.s dans notre département, et ils/elles subissent de plein fouet cette situation ! Ces décisions vont à l'encontre du droit syndical auquel chaque collègue a le droit et nous ne pouvons l'accepter ! On a même entendu dans certaines circonscriptions des IEN dire : « Si vous êtes malade demain, je positionnerai un remplaçant. Si vous allez au stage du SNUipp-FSU, je ne pourrai pas vous remplacer. Vous n'êtes donc pas autorisé à vous absenter. » Des collègues dans de grosses écoles ont pu s'absenter car on pouvait répartir les élèves dans les autres classes. Des collègues dans de petites écoles n'ont pas pu s'absenter. Ce traitement injuste des autorisations d'absence est intolérable !

Cet argument de « continuité du service » est également avancé par vos services **pour réduire les temps partiels pour convenance personnelle**. De nombreux collègues ne tiennent que grâce à cet aménagement qui leur permet de préserver un équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle. En restreignant ce dispositif, vous contribuez à accroître le risque d'épuisement de nos collègues.

Les chiffres catastrophiques de l'admissibilité au CRPE et la crise de l'attractivité du métier d'enseignant.e dont ces chiffres sont le reflet doivent être un électrochoc. Nous ne pouvons continuer à demander plus aux personnels tout en continuant de dégrader leurs conditions de travail. Il en va de notre responsabilité de vous alerter sur les conséquences de chacune de vos décisions et de leur impact sur le quotidien de nos collègues... »

Grande enquête ÉCOLE ET MÉTIER 

87 %

DES AESH S'ESTIMENT **MAL CONSIDÉRÉ·ES**
PAR L'ÉDUCATION NATIONALE

95 %

DES ENSEIGNANT·ES SONT
INSATISFAIT·ES

DE LEUR RELATION AVEC LE MINISTÈRE

Grande enquête ÉCOLE ET MÉTIER 

96 % DES ENSEIGNANT·ES

73 % DES AESH

CONSIDÈRENT QUE L'INSTITUTION

**PREND MAL EN COMPTE
L'INCLUSION**

Maud Boussuge

Lycées professionnels: vers l'apprentissage à marche forcée !

Avec la transformation de la voie professionnelle, dite TVP, le lycée pro avait déjà essuyé plusieurs attaques comme la diminution des heures d'enseignement général par la mise en place de la co-intervention et du chef d'œuvre ainsi qu'une diminution des savoirs techniques par la mise en place des familles de métiers en seconde.

La réélection d'Emmanuel Macron n'annonce pas de jours meilleurs, loin de là ! En effet, son projet est de généraliser l'apprentissage au détriment de la formation professionnelle sous statut scolaire. Les aides aux entreprises prenant des apprentis viennent d'être prolongées et ce n'est qu'une étape. Il y a une augmentation du nombre d'apprentis au sein même des LP impliquant la mixité des publics. Cela revient à mélanger des

adultes et des ados avec des emplois du temps différents, préparant le même diplôme mais pas forcément les mêmes épreuves. Il est également question de doubler les périodes de formation en milieu professionnel (PFMP, également appelée stage) passant de 8 à 16 semaines en classe de terminale pour faciliter la superposition des calendriers des apprentis et des élèves sous statut scolaire. Une autre piste à l'étude est de transférer les lycées professionnels au ministère du travail et de fait exclure 1/3 des lycées de l'Éducation nationale.

Les élections législatives à venir vont-elles mettre un coup d'arrêt à ces attaques ? L'avenir le dira mais en attendant le SNUEP-FSU et la FSU lancent un appel à renforcer la voie professionnelle sous statut scolaire.

Estelle Pouilly

Tour d'horizon de l'UPE2A premier degré dans le département de l'Eure

Les dispositifs UPE2A (Unité pédagogique pour les élèves allophones arrivants) dans l'Eure sont répartis entre 7 professeurs des écoles certifiés (certification FLS) : 3 collègues sur le secteur d'Evreux et les 4 autres sur les secteurs de Vernon, Gaillon, Louviers et Val de Reuil

Cette répartition a répondu à des besoins formulés par les équipes enseignantes lors de la création des postes : présence d'un centre de demandeurs d'asile (CADA), accès au logement social, etc.

Le métier consiste principalement à enseigner le français langue de scolarisation dans le dispositif, en fonction des besoins et jusqu'à 9 heures par semaine par élève, évaluer les élèves à leur arrivée pour donner des pistes pédagogiques aux collègues de classe ordinaire qui les accueillent, rédiger des PPI, travailler avec les collègues pour répondre à leurs interrogations sur l'inclusion, co-intervenir, faire le lien entre l'école et les familles (et intervenants sociaux, mairies, etc.)

Pour les élèves plus isolés, un maillage du territoire est organisé pour qu'un des professeurs de l'équipe des UPE2A de l'Eure intervienne en tant que personne-ressource (cf. livret d'accueil des élèves allophones, indiquant la procédure à suivre, sur le site des circonscriptions).

Les profils des élèves allophones nouvellement arrivés (EANA) sont très variés : de l'enfant scolarisé dans un alphabet latin dans son pays d'accueil à l'enfant de cycle 3 non scolarisé antérieurement (NSA), en passant par des enfants au parcours migratoire traumatisant (trouble de la mémoire, du comportement, difficultés d'apprentissage).

Le nombre d'élèves pris en charge par un enseignant n'est pas défini dans les textes officiels pour le premier degré. Mais l'expérience montre que le suivi commence à être compliqué au-delà de 12 élèves.

Sur la fiche de poste, il est stipulé que l'enseignant d'UPE2A devrait être 18h devant élèves et 6 heures en tant que personne-ressource. La réalité, c'est qu'une extrême souplesse est de rigueur... ainsi qu'une certaine force mentale car la charge émotionnelle est très lourde en UPE2A.

Face à l'arrivée importante d'EANA sur Evreux et Bernay et à l'attribution d'un poste d'Evreux à la coopération militaire franco-allemande, l'équipe enseignante d'UPE2A de l'Eure avait demandé la création de postes supplémentaires sur ces 2 secteurs. Et cela, avant le début de la guerre en Ukraine et l'arrivée d'enfants ukrainiens, scolarisés dans des zones sans prise en charge UPE2A (Conches-en-Ouche, Les Andelys, Bernay, Le Neubourg, etc.)

Notre métier est un métier d'adaptation : les arrivées et les départs d'élèves sont permanents, les difficultés sont nombreuses, pour l'enseignant de classe d'accueil, pour les élèves, pour les familles. Nous n'avons pas toujours des dispositifs complets en termes d'effectif, mais les moments de « creux » sont l'occasion de développer des projets avec les enseignants de classe d'accueil (travail en groupe, co-intervention, etc.). La création de postes supplémentaires ne serait donc pas superflue, en permettant d'être moins dans la gestion de l'urgence et plus dans le cœur du métier, et pourquoi pas en développant notre expertise auprès des enseignants de maternelle qui ont parfois besoin de soutien.

Elodie Reglat

Retraité.e.s... mais actifs

Ces derniers mois, les retraité.es n'auront eu de cesse de se mobiliser pour faire respecter leurs droits. Du pouvoir d'achat à la protection sociale en passant, notamment, par la défense des services publics, les retraité.es tout comme les actifs doivent contrer des politiques régressives et réactionnaires.

Si les crises de la pandémie et de l'Ukraine sont de véritables drames humains, elles ne sont pas, pour autant, les causes mais le prétexte à une accélération de politiques qui accroissent les inégalités.

Constat accablant : dans le monde, toutes les 30 heures il y a un milliardaire de plus alors que dans le même temps c'est près d'un million de personnes qui sombrent dans la pauvreté !

La France n'échappe pas à ce mouvement inhumain au sens propre du terme. Au-delà de propos lénifiants, les débuts de ce second quinquennat de Macron ne laissent augurer rien de très... nouveau.

Seule une nouvelle répartition des richesses répondant aux besoins du plus grand nombre, et notamment des plus démunis, pourra créer réellement et durablement les conditions d'une autre orientation. Condition sine qua non pour que les services publics qui sont un outil de lutte contre les inégalités cessent

d'être dégradés. Ainsi, les impôts ne seront plus une « charge » mais un investissement pour le bien collectif afin de répondre, notamment, aux besoins essentiels en matière de santé, éducation, culture...

A l'évidence, par leurs mobilisations électorale et sociale, actifs comme retraité.es doivent et devront encore faire entendre leurs revendications pour inverser ce cycle des régressions.

Retraité.es d'aujourd'hui ou à venir, en septembre, pourront se réunir et agir dans le cadre de la Section Fédérale des Retraité.es de la FSU 27. Si la retraite est une nouvelle étape de la vie elle ne saurait être un renoncement aux valeurs de justice et de progrès pour tous qui nous animent.

Patrick Bezault



Vous n'avez pas eu vent de la tenue des Gymnasiades ?

L'annonce de l'événement a été pour le moins confidentielle. Espérons qu'il n'en sera pas autant de son bilan très attendu par le SNEP-FSU.

Ces jeux scolaires d'ampleur internationale se sont déroulés en Normandie du 14 au 22 mai pour environ 3500 lycéen.nes venu.es de plus de 70 pays s'affronter dans 19 disciplines sportives.

Ce qui devait être une célébration du sport scolaire s'est mué au fil des mois en une compétition dont les contours imprécis inquiétaient de façon croissante.

Rarement on aura vu un projet de cette grandeur si mal préparé alors même qu'il a été annoncé trois années auparavant..

L'idée n'est pas de dresser ici un noir tableau (un peu quand même) mais force est de constater qu'entre les projets éducatifs et culturels annoncés et non réalisés, le saupoudrage de spectateurs par-ci par-là, les couacs en série sur les différents sites et un impact écologique qu'il conviendra de chiffrer, le bilan sera bien différent de ce qui avait été annoncé. Le budget prévu lui aussi sera bien plus lourd. D'ailleurs, les partenaires locaux qui avaient apporté leur soutien au projet se questionnent sur le maintien de la totalité de leur subvention au regard de cette esquisse de bilan. La question est : qui va payer la facture ? Les Associations Sportives qui ont si peu été sollicitées ? En effet, il a fallu batailler pour que les professeurs d'EPS/animateurs d'AS soient présents (seulement 250) mais encore plus pour que des jeunes officiels le soient malgré leur investissement dans les AS au quotidien.

Certains choix opérés n'ont pas été à la hauteur de l'événement. Notamment le recours massif à des sociétés privées et le manque de bénévoles qui a été ressenti sur plusieurs sites.

Puisqu'il s'agit de jeux pour les jeunes, parlons des jeunes.

Le scandale des jeunes reporters fera date. En effet, ces collégien.nes et lycéen.nes préparé.es par leurs enseignant.es d'EPS depuis plusieurs années à maîtriser les outils de communication et diffusion d'images en couvrant plusieurs championnats de France en vue des Gymnasiades ont été, d'une certaine façon, contraints de se retirer à

cause du gouffre entre les intentions éducatives prônées et la réalité de ce qui leur a été demandé. En quelques mots, devenir des jeunes influenceurs.

Les jeunes juges ont quant à eux été remerciés de façon bien particulière. Rien ne leur a été proposé par l'ISF ou l'UNSS lors de la journée culturelle du mercredi. Pas de transport prévu pour le Mémorial de Caen, les plages du débarquement ou le Mont Saint Michel pour ces jeunes Normand.es qui ont officié chaque jour de l'événement. Quelques jeunes organisateurs ont dormi sous tente sans matelas.

Pour finir, tous les soirs, quel que soit le site de leur compétition, les jeunes sportifs étaient transportés en car jusqu'au CID de Deauville pour dîner puis ils étaient de nouveaux transportés jusqu'à leur camping à la fin de leur repas. En plus du coût des navettes et de l'impact écologique on ne peut occulter l'impact sur la forme des athlètes.

La multitude des couacs et le dépassement du budget doivent être étudiés. Des solutions ou alternatives doivent être trouvées ne serait-ce que pour nous rassurer à deux ans des Jeux Olympiques à Paris.

Wélénassee Gomis

LES STAGES DE L'ANNÉE

STAGE AESH : DROITS ET CARRIÈRE

STAGE ENSEIGNANT.E : DROITS ET CARRIÈRE



Lors de ces stages, nous ferons un point sur vos droits, sur le déroulé de votre carrière, nous aborderons les questions de rémunération. Dates à définir.

INFO À VENIR SUR NOTRE SITE